



SOGESSOR

**ASSOCIATION
MAISON de L'EMPLOI et de la FORMATION
du PAYS COMPIEGNOIS**

15, rue d'Amiens
60200 -COMPIEGNE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2010**

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**



SOGESSOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association «Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays compiègnois», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

1°/OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2°/JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que celles-ci ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport

.../...



3°) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports de gestion et financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à COMPIEGNE, le 11 mai 2011

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes

Philippe GARRIGOUX
Commissaire aux comptes, Associé

Philippe MARINI 4-11-2011

Président de la MEF

du Pays Compiégnois

M.E.F du Pays Compiégnois
14 Rue d'Amiens
60200 COMPIEGNE

☎ : 03 44 36 34 34
Fax : 03 44 36 34 40



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à COMPIEGNE, le 11 mai 2011

**SOGESSOR,
Commissaire aux Comptes**


Philippe GARRIGOU
Commissaire aux comptes, Associé

ASS. MAISON EMPLOI FORMAT PAYS COMP.
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

ACTIF

Exercice clos le
31/12/2010
(12 mois)

Exercice précédent
31/12/2009
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	6 804,64	1 662,85	5 141,79	0,32	4 195,34	0,23
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	73 500,00		73 500,00	4,63	73 500,00	3,95
Constructions	1 560 963,45	218 950,63	1 342 012,82	84,63	1 444 340,43	77,63
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	44 022,94	26 215,62	17 807,32	1,12	23 727,37	1,28
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					1 500,00	0,08
TOTAL (I)	1 685 291,03	246 829,10	1 438 461,93	90,71	1 547 263,14	83,16
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	4 777,50		4 777,50	0,30	552,50	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	149 921,86	7 459,00	142 462,86	8,98	312 835,60	16,81
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	108,06		108,06	0,01		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	154 807,42	7 459,00	147 348,42	9,29	313 388,10	16,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 840 098,45	254 288,10	1 585 810,35	100,00	1 860 651,24	100,00

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
 6, rue Carnot
 60200 COMPIEGNE

ASS. MAISON EMPLOI FORMAT PAYS COMP.
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-35 557,96	-2,23	-49 861,78	-2,67
	-70 880,47	-4,46	14 303,82	0,77
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donation				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	543 986,43	34,30	590 446,86	31,73
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	437 548,00	27,59	554 888,90	25,82
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
Sur subventions de fonctionnement			1 500,00	0,08
Sur autres ressources				
TOTAL (III)			1 500,00	0,08
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	1 040 453,98	65,61	1 182 586,53	63,56
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 320,61	1,22	34 342,55	1,85
Autres	88 487,76	5,58	87 333,26	4,69
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 148 262,35	72,41	1 304 262,34	70,10
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 585 810,35	100,00	1 860 651,24	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASS. MAISON EMPLOI FORMAT PAYS COMP.
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2010
(12 mois)

Exercice précédent
31/12/2009
(12 mois)

Variation
absolue
(12 mois) %

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	77 000,00		77 000,00	100,00	77 000,00	100,00		0,00
Montants nets produits d'expl.	77 000,00		77 000,00	100,00	77 000,00	100,00		0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 500,00	1,95			1 500	N/S
Autres produits			796,83	1,03	2 486,62	3,23	-1 690	-67,97
Reprise de provisions			700,00	0,91			700	N/S
Transfert de charges			278,12	0,36	14 211,50	18,46	-13 933	-98,03
Sous-total des autres produits d'exploitation			644 973,67	837,63	654 765,96	850,34	-9 792	-1,49
Total des produits d'exploitation (I)			721 973,67	937,63	731 765,96	950,34	-9 792	-1,33
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			8,06	0,01			8	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			8,06	0,01			8	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					28 697,51	37,27	-28 697	-100,00
Sur opérations en capital			40 490,05	52,58	40 874,55	53,08	-384	-0,93
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			40 490,05	52,58	69 572,06	90,35	-29 082	-41,79
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			762 471,78	990,22	801 338,02	N/S	-38 867	-4,84
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-70 880,47	-92,04			-70 880	N/S
TOTAL GENERAL			833 352,25	N/S	801 338,02	N/S	32 014	4,00
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières					612,74	0,79	-612	-100,00
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			26 407,17	34,29	18 365,81	23,85	8 042	43,79
Services extérieurs			29 621,71	38,47	26 637,54	34,59	2 984	11,20
Autres services extérieurs			86 762,52	112,68	95 258,24	123,71	-8 496	-8,91
Impôts, taxes et versements assimilés			46 457,00	60,33	42 376,00	55,03	4 081	9,63
Salaires et traitements			310 843,50	403,69	297 251,88	386,04	13 592	4,57
Charges sociales			133 977,04	174,00	126 503,75	164,29	7 474	5,91
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

ASS. MAISON EMPLOI FORMAT PAYS COMP.
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	114 763,75	149,04	114 876,69	149,19	-113	-0,09
Dotations aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			1 500,00	1,95	-1 500	-100,00
Autres charges	2 204,85	2,86			2 204	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	751 037,54	975,37	723 382,65	939,46	27 655	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	51 972,99	67,50	63 651,55	82,66	-11 679	-18,34
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	51 972,99	67,50	63 651,55	82,66	-11 679	-18,34
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	26 636,04	34,59			26 636	N/S
Sur opérations en capital	3 705,68	4,81			3 705	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	30 341,72	39,40			30 341	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	833 352,25	N/S	787 034,20	N/S	46 318	5,89
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			14 303,82	18,58	-14 303	-100,00
TOTAL GENERAL	833 352,25	N/S	801 338,02	N/S	32 014	4,00

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Personnel bénévole					
TOTAL					

COGESSOR
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale d'Amiens
1, rue Carnot
60100 COMPIEGNE

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 585 810,35 E.

Le résultat net comptable est une perte de 70 880,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Subventions de fonctionnement : les subventions sont comptabilisées après décision portant attribution desdites subventions. Les subventions non versées à la clôture de l'exercice figurent dans un compte d'actif 441 « subventions à recevoir ».
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Concernant la construction, mise en place de la méthode de calcul des amortissements par composants.
- Concernant les autres immobilisations, maintien de l'amortissement selon les durées d'usage.

PROFESSOR
Directeur des Comptes
Associative Régionale d'Amiens
10 rue de la Liberté
80000 COMPIEGNE

Annexe (suite)

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

2.1.1 - Immobilisations brutes = 1 685 291 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 162	5 490	6 847	6 805
Immobilisations corporelles	1 673 883	5 679	1 075	1 678 486
Immobilisations financières	1 500		1 500	
TOTAL	1 683 545	11 168	9 422	1 685 291

2.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 246 829 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 967	1 244	3 300	1 663
Immobilisations corporelles	132 315	113 685	1 075	245 166
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	136 282	114 929	4 375	246 829

2.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	6 805	1 662	5 141	4 ans
Terrains	73 500	0	73 500	Non amortiss.
Construction	1 235 953	122 953	1 113 000	de 15 à 40 ans
Agencements construction	325 010	95 998	229 013	7 ans
Mat. bureau-informatique	40 548	25 347	15 201	de 4 à 7 ans
Mobilier de bureau	3 475	869	2 606	7 ans
TOTAL	1 685 291	246 828	1 438 461	

2.2 - Etat des créances = 154 699 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	154 699	154 699	
TOTAL	154 699	154 699	

2.3 - Provisions pour dépréciation = 7 459 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 159		700		7 459
Comptes financiers					
TOTAL	8 159		700		7 459

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes

à la Compagnie Régionale d'Amiens

rue Carnot

COMPIEGNE

Annexe (suite)

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 – Droit Individuel à la Formation :

- Nombre d'heures acquises au 31 décembre 2010 : heures
- Nombre d'heures n'ayant pas donné lieu à demande de formation : 1003 heures

5.2 – Refacturation de charges

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Compiégnois met à la disposition de la Mission locale du Pays Compiégnois et Pays des Sources une partie des locaux, à charge de cette dernière de participer à certaines dépenses.

Les remboursements ont été comptabilisés directement en diminution du poste correspondant, à savoir :

Fournitures entretien et petit équipement	46,17 €
Télésurveillance	303,38 €
Location parking	2 025,00 €
Charges locatives	1 534,02 €
Entretien locaux	4 271,62 €
Maintenance téléphone	388,73 €
Téléphone	978,90 €

5.3 – Subventions reçues – Fonds délégués

Nature	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Permis Solo		1 500	1 500		

BOGESSOR

Commissaire aux Comptes

Société Comptable Régionale d'Amiens

10 rue Carnot

01500 COMPIEGNE